

## Les Gilets Jaunes :

### *Une nouvelle époque pour le mouvement social ?*

*Le mouvement des Gilets jaunes (GJ) a émergé en Belgique en 2018 comme une nouvelle forme de contestation sociale. Peut-il pour autant être qualifié de mouvement social ? Et dans quelle mesure ses revendications indiquent-elles un changement dans la manière de pratiquer la politique ? Après avoir rappelé le contexte d'apparition des Gilets jaunes en Belgique et mis en évidence ses liens avec le monde syndical, cet article tente d'élucider ces questionnements à la lumière des théories établies sur les mouvements sociaux.<sup>1</sup>*

Le mouvement belge des GJ doit être compris comme un prolongement du mouvement français du même nom : il en est une répercussion<sup>2</sup>. En France, la contestation apparaît en mai 2018, en réaction à l'annonce de la hausse du prix des carburants. Au départ d'une pétition recueillant plus de 1.250.000 signatures<sup>3</sup>, il prend une nouvelle tournure en novembre 2018 avec le premier blocage du réseau routier. Suivront d'autres événements similaires à travers le pays<sup>4</sup>. Entre novembre et décembre, le mouvement des GJ se développe de manière décentralisée et les blocages se multiplient<sup>5</sup>. Relayé par les médias, le mouvement prend de plus en plus d'ampleur.

Cet ensemble d'événements déclenche la lutte en Belgique<sup>6</sup>. Sur le terrain, les premières actions visibles des GJ belges ont lieu le 16 novembre. Mais, dès octobre, un groupe « Grève générale contre le gouvernement » est créé sur Facebook et atteint rapidement 60.000 membres : il constitue l'une des sources du mouvement naissant<sup>7</sup>. La protestation connaît un fort impact en Belgique francophone (Wallonie et Région bruxelloise)<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> L'analyse proposée est issue d'un mémoire réalisé dans le cadre d'une formation à la FOPES en 2020-2021.

<sup>2</sup> GRACOS, I. (2019). Grèves et conflictualité sociale en 2018. Mobilisations transversales. *CRISP*, 2423, p. 4.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> BENOUSSAID, T., BENOUSSAID, T., SCALLIET, A., VAN TICHELEN, C., VERHOEVEN, J., WATHELET, B. (2020), Eléments d'analyse du mouvement des GJ en Belgique. *Collectif LEA*, p. 4-5.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>8</sup> GRACOS, I. (2019), *art. cit.*, p. 5.

## QUI SONT LES GILETS JAUNES BELGES ?

Les GJ belges sont le plus souvent des personnes dépolitisées. Thomas Benoussaid décrit une grande diversité de profils<sup>9</sup> – ouvrier·ères, employé·es des services publics, routier·ères, petits indépendant·es, chômeur·ses, allocataires du CPAS, allocataires d'un revenu d'invalidité, retraité·es, etc. – principalement issus des milieux ruraux et périurbains, où la voiture reste une nécessité. Le mouvement en Belgique, qui est quasi exclusivement francophone, se situe à cet égard dans le sillage de la France<sup>10</sup>.

Les principales revendications du mouvement portent en effet d'abord sur l'augmentation des taxes sur les carburants. Par la suite, les GJ belges ont fait émerger d'autres problématiques, liées à la politique, aux banques ou aux médias. Ainsi, fin novembre 2018, on voit apparaître une série de revendications « allant de la démission du gouvernement à la suppression des taxes sur le carburant en passant par l'augmentation de l'offre de service de la SNCB, la nationalisation des parcs immobiliers inoccupés, la confiscation de la fortune des fraudeurs fiscaux, le développement des potagers urbains et la publication des archives de la Sureté de l'État<sup>11</sup> ». Pour autant, la centralisation de la communication et la réflexion stratégique collective entre les différents groupes locaux font gravement défaut.

Un autre sujet fréquemment évoqué est le ressentiment vis-à-vis des grandes entreprises et des multinationales, dont le faible niveau d'imposition est perçu comme une injustice. Les GJ dénoncent plus généralement une corruption à tous les niveaux de pouvoir. Enfin et surtout, ils dénoncent un quotidien fait de souffrances et de paupérisation. On peut considérer que cette multiplicité de revendications, l'absence de structuration hiérarchique et de réflexion stratégique collective ont eu raison de lui<sup>12</sup>.

## FACE À LA REPRÉSENTATION SYNDICALE

Au sortir des deux guerres mondiales, le mouvement syndical belge a œuvré à la construction d'un système de concertation sociale<sup>13</sup> capable d'améliorer la condition des travailleurs et de réduire les inégalités sociales<sup>14</sup>. Ce processus a culminé dans les années septante : le taux de syndicalisation augmente alors en raison de l'affiliation des employé·es, des agent·es des services publics et des chômeur·ses<sup>15</sup>. Mais cette époque semble révolue.

De fait, les GJ estiment aujourd'hui que les syndicats ne peuvent plus canaliser les colères des travailleur·ses. Ils dénoncent l'affaiblissement de l'appareil syndical dans le rapport de force institutionnel, son corporatisme ainsi que son absence lors de leurs actions. Ils souhaiteraient en somme que les syndicats adoptent une ligne plus radicale et combative plutôt que de cultiver leurs accointances avec certains partis politiques. Du côté syndical, la prudence est d'abord de mise : le mouvement est considéré comme un intrus dans le champ politique. En outre, des suspicions de racisme et de populisme l'entachent. Néanmoins, au fil du temps, les revendications des GJ sont davantage partagées par les syndicats, surtout lorsqu'elles concernent le pouvoir d'achat et la justice fiscale<sup>16</sup>. Robert Verteneuil (FGTB) déclare par exemple que les GJ « disent exactement

---

<sup>9</sup> BENOUSSAID, T., SCALIET, A., VAN TICHELEN, C., VERHOEVEN, J., WATHELET, B. (2020). *art. cit.*, p.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 4-5.

<sup>11</sup> MAES, R. (2019). « Gilets jaunes » et mayonnaise analytique. *La Revue nouvelle*. n° 5, p. 11-12.

<sup>12</sup> BENOUSSAID, T., SCALIET, A., VAN TICHELEN, C., VERHOEVEN, J., WATHELET, B. (2020), *art. cit.*, p. 7.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 8

<sup>14</sup> MANSOURI, T. (2019). *Évolution du pouvoir d'influence des syndicats en Belgique*, mémoire de Master en sciences du travail. Louvain-La-Neuve : UCL-FOPES.

<sup>15</sup> FANIEL, J., VANDAELE, K. (2012). Implantation syndicale et taux de syndicalisation. *CRISP*, n° 2146-2147.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 54.

la même chose que nous » sur ces deux points et il les assure donc d'un « soutien total »<sup>17</sup>. En outre, le mouvement des GJ a suscité une réflexion critique au sein des organisations syndicales sur leurs propres pratiques, notamment sur leur manière de construire la résistance ou de consulter la base<sup>18</sup>.

Enfin, certains estiment que l'émergence des GJ s'explique par le manque d'écoute du gouvernement à l'égard des syndicats.

## QU'EST-CE QU'UN MOUVEMENT SOCIAL ?

Selon le sociologue Alain Touraine, qui interroge les caractéristiques du mouvement social au sein des sociétés postindustrielles<sup>19</sup>, un mouvement social conjoint trois éléments : une identité et des intérêts propres que l'on défend, un adversaire contre lequel on lutte, une vision commune partagée par le mouvement et par son adversaire. Le mouvement social se définit donc par une action collective consciente et organisée et à travers un acteur de classe qui défend ses intérêts propres et lutte contre un adversaire identifié, en vue de procéder à un changement dans la société<sup>20</sup>.

D'après François Dubet, le régime des inégalités, désormais multipliées et individualisées, constitue aujourd'hui un élément central lors de l'analyse d'un nouveau mouvement social. Pour l'auteur, il ne faut pas seulement s'intéresser à l'amplitude des inégalités, mais aussi à leur nature et à la manière dont elles sont vécues<sup>21</sup>. Dans ce cadre, on dira par exemple que l'une des conséquences des révolutions industrielles a été l'instauration d'un nouveau régime d'inégalités, celui des classes sociales, prolétaires contre capitalistes : la position dans la division du travail remplace ainsi le rang dû à la naissance, inégalité typique de l'Ancien régime<sup>22</sup>.

Or, aujourd'hui, les inégalités perçues s'individualisent et se multiplient en fonction de divers facteurs : l'activité professionnelle, l'âge, le sexe, les origines, les appartenances religieuses, les handicaps, etc.<sup>23</sup> Elles s'évaluent donc selon de multiples critères tels que le revenu, le patrimoine, la consommation, la santé, l'accès aux études, etc.<sup>24</sup> ; aussi les individus, confrontés à plusieurs registres d'inégalités, se définissent-ils comme égaux ou inégaux en fonction de leur situation, de leur identité, de leur parcours ou de leur milieu de vie<sup>25</sup>. Bref, les inégalités ne sont plus vécues au sein de classes sociales homogènes et dans des conditions de vie communes. Par suite, on ne cherche plus à réduire les inégalités de classes, mais à atteindre ce que l'on nomme désormais l'égalité des chances : on n'est plus exploité, mais discriminé ; on ne parle plus de la « bourgeoisie » et de la « classe ouvrière », mais des « riches » et des « pauvres »<sup>26</sup>. D'où une importante conséquence : on fait état d'un sentiment de frustration et d'injustice, mais sans désigner d'adversaires (le capitaliste, le patron) contre qui retourner sa colère, mais avec lequel, aussi, négocier.

Tel est le tableau politique actuel : les syndicats peinent à transformer les colères, souffrances et indignations en revendications de classe. Certes, en Belgique, les corps intermédiaires continuent de jouer un rôle relativement important - on pense au fameux « compromis à la belge », qui vise à résoudre pacifiquement les tensions par la négociation, notamment dans les relations de travail. Le ressentiment, la frustration, et

---

<sup>17</sup> *Ibidem*.

<sup>18</sup> TAMELLINI, J. (2019). Tous les indicateurs sont au rouge. *Social*. p. 1.

<sup>19</sup> LEBEL, P. (2013). Alain Touraine - Des mouvements sociaux à l'acteur, *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, n° 3, p. 25.

<sup>20</sup> VAILLANCOURT, J. (1991). Mouvement ouvrier et nouveaux mouvements sociaux : l'approche d'Alain Touraine. *Cahier de recherche sociologique*, n° 17, p. 4-11.

<sup>21</sup> DUBET, F. (2019). *Le temps des passions tristes : inégalités et populisme*. Paris : Seuil p.7-11.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 16-17.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 3-7.

parfois la haine s'aggravent, mais ne se transforment plus en conscience de classe et en programmes politiques<sup>27</sup>.

C'est dans ce cadre qu'il faut envisager le mouvement des GJ : celui-ci met au jour les dysfonctionnements sociaux, politiques, économiques et finalement existentiels dus à quarante ans de gestion politique néolibérale en Europe. En ce sens, il a permis une re-politisation des débats<sup>28</sup>. Reste à voir si on peut pour autant interpréter cet événement en termes de mouvement social. Pour tenter de répondre à cette question, je vais mettre en parallèle ces concepts théoriques et un certain nombre de propos que j'ai recueillis lors d'une enquête auprès de sept personnes ayant participé aux manifestations des GJ en Belgique<sup>29</sup>.

## GILETS JAUNES : UNE NOUVELLE ÉPOQUE DU MOUVEMENT SOCIAL ?

À écouter la parole des GJ, les inégalités sont abordées d'un point de vue étroitement individuel et en termes d'égalité des chances, de discrimination (non d'exploitation) : ils affirment avoir subi des inégalités au niveau scolaire, ou de la santé, qui, aujourd'hui, se sont aggravées - d'où l'accès à des emplois insignifiants, ou précaires, et mal payés. Pour autant, la multiplication des inégalités va de pair avec leur individualisation : chacun a son parcours et ses revendications. D'autre part, les GJ cherchent l'origine du conflit à tous les niveaux, mais sans jamais désigner un adversaire de classe. Néanmoins, le cours de la lutte collective a permis à des gens qui ne se connaissaient pas de se coordonner, en découvrant peu à peu une intention commune. Et si plusieurs propositions ont été avancées, il a été toutefois difficile de les transformer en programme concret. Peut-être la défiance envers les corps intermédiaires se retourne-t-elle ici contre les GJ.

L'absence de structuration ne permet pas l'émergence d'un porte-parole ni, *a fortiori*, la création d'un mouvement politique à l'identité précise. Les GJ rejoignent les ronds-points avec des idées très différentes, sans parfois savoir ce qu'ils revendiquent ; les entretiens ont montré que certains d'entre eux vivent une situation socio-économique très difficile tandis que d'autres sont là simplement en soutien : bref, l'identité du mouvement est faible. À la question « au nom de qui parlez-vous ? », les réponses sont variées, indice supplémentaire de l'absence d'identité commune, même si certains disent partager une même situation socio-économique. Ces propos montrent au total la présence de quelques « identités sectorielles » (par sous-ensembles), mais pas celle d'une identité « réellement commune » (en dehors de l'addition de protestations).

Dans leurs propos, les GJ évoquent plusieurs adversaires : colère, frustration voire paranoïa ne permettent donc pas de cibler un adversaire commun avec lequel entrer en conflit, mais aussi négocier. Les adversaires les plus cités sont : le « système » (concept vague), les gouvernements, les médias, les parlements, les « décideurs », etc. Autant de propos qui témoignent d'une profonde désorientation politique : « On ne sait pas où aller, à quelle sonnette sonner pour dire ce qu'on a à dire »<sup>30</sup>.

À partir d'inégalités vécues individuellement émergent forcément une foule de propositions différentes, voire divergentes. Tensions et rivalités impliquent finalement l'impossibilité de formuler un projet commun. On constate à partir de leurs discours que les GJ ne sont pas prêts à former un mouvement ou un parti politique dans un but de négociation ni, au fond, de formuler une revendication vraiment concrète. Aussi ne sont-ils pas parvenus jusqu'à présent à imposer un rapport de force qui amènerait l'adversaire à discuter. Il reste vrai que « le soulèvement ne pourra aboutir à des résultats que si le mouvement constitue une force politique capable de plier l'adversaire vers la négociation. »<sup>31</sup>

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 12-13.

<sup>28</sup> GOBIN, C. (2019). Gilets jaunes : le retour de la démocratie ? *Politique*, n° 108, p. 87-90.

<sup>29</sup> Leur âge oscille entre 62 ans et 38 ans : il s'agit d'une femme au chômage, d'un pensionné, d'un indépendant, d'un travailleur, d'une personne invalide, d'un ouvrier et d'un fonctionnaire.

<sup>30</sup> Propos de Milat, GJ.

<sup>31</sup> PIECZYNSKI, S. Gilets jaunes et récits de l'insurrection : quelles conséquences en Belgique ? *La Libre*, 30/12/2018 : <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2018/12/30/gilets-jaunes-et-recits-de-linsurrection-queelles-consequences-en-belgique-6JHDFX516BADDP4ENNJJPRZC2U/> (consulté le 29/8/21).

Le mouvement des GJ ne constitue dès lors pas un mouvement social au sens classique du terme. Il n'a ni identité, ni adversaires communs, et ni contre-projet concret. Mais c'est peut-être aussi que l'expérience des GJ vaut pour symptôme d'une autre manière de faire la politique, au sein d'une nouvelle époque. Il a de fait réussi à mobiliser des gens dénués d'expérience politique, qui ne se connaissaient pas, mais qui ont malgré tout mis en place des actions collectives dans le cadre d'une véritable lutte politique d'intensité haute. C'est pourquoi le mouvement des Gilets jaunes éclairera peut-être la signification d'autres mouvements politiques, encore à venir.

**Yvette NDAYISHIMIYE**

Ancienne étudiante FOPES

*L'analyse proposée est issue d'un mémoire réalisé par l'autrice en 2020-2021, dans le cadre d'une formation à la FOPES.*

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé.

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues auprès de [christine.steinbach@ftu.be](mailto:christine.steinbach@ftu.be)

**FTU – Association pour une  
Fondation Travail-Université**

Chaussée de Haecht, 579  
1030 Bruxelles  
+32-2-2463851

Site éducation permanente : [www.ftu.be](http://www.ftu.be)

Éditrice responsable : Dominique Decoux

Avec le soutien de la  **FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES**